



FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2025 - 2026

Renouvellement Nouvelle adhésion
Maternelle Primaire Classe _____

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ sexe :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nom de la mère : _____

E-mail :

_____|@_____|._____|

Pour une nouvelle adhésion : Merci de nous envoyer un e-mail pour nous confirmer votre adresse mail : lespetitssportifs@gmail.com

Téléphone : parent 1 : |0_____| parent 2 : |0_____|

Activités choisies	Tarif
Gym caline	
Multi Sport A, B ou C	
Roller A ou B	
Basket	
Judo / Jujitsu ou Judo/ Boxe	
Eveil Aquatique	
TOTAL ACTIVITE(S)	= €
ADHESION	+ 7 €
Réduction de 15 euros par activité, dès la 2ème activité souscrite au sein d'une même famille Nom éventuel du premier enfant inscrit : _____	- €
TOTAL GENERAL	€

- Pour les **séances de piscine**, nous avons besoin que les parents se rendent disponibles à tour de rôle, toute au long de l'année (3 ou 4 à chaque séances) pour que l'activité soit maintenue. Sans cela la séance devra être annulée.

Disponible ou non: _____

- La demande d'attestation (CE/Caf) sera à envoyer par mail sur demande : lespetitssportifs@gmail.com

Les dossiers d'inscription peuvent être adressés, jusqu'au **25 Juillet 2025** au plus tard,
à ASSOCIATION LES PETITS SPORTIFS • 6 Square des Cerfs - 91220 Le Plessis Pâté
Au-delà de cette date, les inscriptions devront se faire au Forum des Associations le 6 septembre 2025 de 9h à 12h.
TOUS DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Pour tout renseignement, veuillez contacter lespetitssportifs@gmail.com

RECAPITULATIF : Paiement Certificat médical/ QS sport E- Mail confirmé et Charte signée

ATTESTATION QS SPORT



Je certifie avoir répondu **NON** à toutes les questions du QS Sport
Si ce n'est pas le cas merci de nous fournir un certificat médical.

CHARTRE DES PSPP

- Un calendrier des cours de chaque activité sera envoyé par mail en début de saison. En cas de modification de calendrier, celui-ci sera mis à jour et disponible sur le site de l'association.
- Chaque activité est soumise à un **seuil minimum de 9 enfants inscrits**. Si celui-ci n'est pas atteint, **l'activité pourrait être déprogrammée**
- En vous inscrivant, vous acceptez que l'association les Petits Sportifs du Plessis Pate mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire.
 - En l'occurrence, vous autorisez l'association les Petits Sportifs du Plessis Pate à communiquer avec vous s'il le juge opportun afin de vous informer des dernières actualités de l'association ou bien pour toute correspondance à titre individuel.
 - Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association les Petits Sportifs du Plessis Pate s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec quiconque conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) sur la protection des données personnelles.
 - Pour exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire, vous pourrez prendre contact auprès de l'association les Petits Sportifs du Plessis Pate via l'adresse électronique suivante : lespetitssportifs@gmail.com
- Rappel de l'article 8 : L'enfant mineur est sous la garde de ses parents **avant et après le cours**, et dès lors que celui-ci n'a pas lieu pour quelque motif que ce soit. **Les parents devront donc s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant.**
- Rappel de l'article 9 : Toute personne qui perturbe, par ses faits et gestes ou attitude, le bon fonctionnement de l'Association pourra se voir radiée après en avoir été dûment avertie.

Je, soussigné(e), M. et/ou Mme _____ certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'association concernant l'enfant _____.

Fait à _____ le ____ / ____ / _____

Signature du responsable légal :



PLANNING DES ACTIVITES PAR ANNEE DE NAISSANCE

			Précolaires	PS	MS	GS	CP	CE1-CE2	CM1-CM2
Gym Câline	12 places	Lundi	✓						
		16h30 17h30							
Multisports A	12 places	Lundi			✓	✓	✓		
		17h30 18h30							
Multisports B	15 places	Lundi						✓	✓
		18h30 19h30							
Roller A	12 places	Mercredi			✓	✓	✓		
		09h30 10h30							
Roller B	15 places	Mercredi						✓	✓
		10h30 11h30							
Multisports C	10 places	Samedi 09h00 10h00		✓					
Basket Loisir	20 places	Samedi 10h00 11h00				✓	✓	✓	✓
Éveil Judo/Jujitsu brésilien	16 places	Samedi 11h15 12h15			✓	✓	✓		
Judo/Boxe	16 places	Samedi 12h15 13h15						✓	✓
Jeux aquatiques et Natation	9 places	Mercredi 16h50-18h			✓	✓	✓		
	9 places	Mercredi 17h50-19h						✓	✓

TABLEAU D'AIDE AU PAIEMENT

Activité	Enfant	Activité	Tarif	Réduction	A payer
1				0 €	
2				-15 €	
3				-15 €	
4				-15 €	
5				-15 €	
6				-15 €	
			Unitaire	Quantité	
Adhésions (une par enfant)			7 €		
			TOTAL FAMILIAL		€

REGLEMENT INTERIEUR

LES PETITS SPORTIFS est une association loi 1901 à but non lucratif. Agréée Jeunesse et Sports, elle a pour objet de permettre aux enfants, de 9 mois à 11 ans de découvrir de multiples activités sportives, sans esprit de compétition.

ARTICLE 1 - Objet

Chaque adhérent (et le responsable légal pour les mineurs) doit prendre connaissance du règlement intérieur et en respecter les consignes.

Le présent règlement est applicable à tous les membres de l'association qui par le fait de l'adhésion, acceptent sans réserve les dispositions suivantes.

Le présent règlement peut être modifié par le conseil d'administration, qui le fera alors approuver par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 2 - Adhésion

La pré-inscription est validée uniquement si le dossier est complet.

Au forum des associations, seuls les dossiers complets seront validés. Les dossiers incomplets seront sur liste d'attente, en attente des pièces manquantes et sous réserve de places disponibles.

La cotisation et le montant dû au titre de la participation aux activités doivent être versés à l'inscription dans sa totalité. Les coupons sport et les chèques ANCV sont acceptés, cependant ils doivent être versés en une seule fois au moment de l'inscription.

La saison sportive est fonction du calendrier scolaire, et s'étend de septembre (post forum des associations) à fin juin.

Le renouvellement de l'inscription n'est pas systématique. Une demande d'inscription doit être formulée pour chaque saison sportive.

L'association se réserve le droit d'affilier ses adhérents à la Fédération correspondant aux activités pratiquées.

ARTICLE 3 - Séance d'essai

Une séance d'essai est accordée (le premier cours de la saison, en dehors des tests pour la natation). **Les désistements doivent être formulés durant la deuxième semaine du calendrier de la saison.**

Une enveloppe timbrée vous sera demandée pour toute demande de restitution du dossier.

ARTICLE 4 - Etat d'esprit

Les Petits Sportifs du Plessis Pâté se doit d'être une association respectueuse d'un esprit sportif originel et de l'éthique sportive. Aussi, tout adhérent s'engage à entretenir bon esprit, gaieté, fair-play et respect des autres.

ARTICLE 5 - Sécurité - Utilisation des locaux

Les locaux (salles de sport et vestiaires) sont mis à notre disposition par la **municipalité du Plessis Pâté** pour les activités pratiquées au gymnase Le Colombier, et la **communauté Cœur d'Essonne Agglomération** pour les activités aquatiques.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux en dehors des heures de cours, sans autorisation des responsables (Professeur ou membre du Bureau). Chacun est tenu de respecter les locaux, le matériel ainsi que la propreté des lieux.

Concernant plus particulièrement l'activité aquatique, l'association et ses adhérents sont soumis au Règlement intérieur de la piscine de Brétigny-sur-Orge (piscine du **Cœur d'Essonne Agglomération**).

ARTICLE 6 - Fonctionnement interne - Organisation

L'association n'étant affiliée à aucune fédération, nous ne sommes pas dans l'obligation de demander un certificat médical, même pour une nouvelle activité. Par contre, nous demandons

un QS SPORT qui est une attestation sur l'honneur du représentant légal, attestant que l'enfant inscrit n'as pas de problème de santé en désaccord avec la discipline sportive pratiquée. Le certificat reste conseillé en cas de pathologie connue. L'association se décharge de toute responsabilité en cas de problème de santé liée à la pratique sportive.

Pour le bon déroulement des cours, les enfants sont tenus de respecter les horaires fixés en début d'année.

L'enfant doit être prêt 5 min avant le début du cours et être récupéré par son accompagnateur dès la sortie du cours.

Des vestiaires sont tenus à la disposition des enfants, toutefois il est conseillé de ne pas y laisser d'objets de valeur. Merci de retirer aux enfants les bijoux qui peuvent représenter un danger pendant la pratique des activités. L'association ne saurait être tenue pour responsable de la perte ou disparition des objets et effets personnels.

Merci de veiller à la pause toilette avant chaque début de cours afin de perturber le moins possible le déroulement des activités, et de fournir à votre enfant une bouteille d'eau portant son nom.

Les parents n'assistent pas aux cours à l'exception des manifestations organisées par l'Association ou autorisation exceptionnelle du personnel encadrant.

Cette mesure (imposée par le plan Vigipirate toujours en vigueur) est également nécessaire dans l'intérêt des enfants afin de ne pas perturber leur concentration.

Des portes ouvertes sont organisées 2 fois par an, pour que les parents puissent voir leurs enfants évoluer dans le cadre de l'activité.

Afin de présenter l'association et rendre compte de son activité, vous nous autorisez à photographier les enfants lors des cours ou manifestations sportives, et à les publier dans les différents supports de communication de l'association y compris le site internet www.petits-sportifs.fr et les réseaux sociaux.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas que votre enfant soit photographié, veuillez-nous le faire savoir par mail : lespetitssportifs@gmail.com

ARTICLE 7 - Vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, les activités sportives sont suspendues.

ARTICLE 8 - Responsabilité

Lors de l'inscription, les parents doivent fournir leurs coordonnées permettant de les joindre en cas de besoin.

L'enfant mineur est sous la garde de ses parents **avant et après le cours**, et dès lors que celui-ci n'a pas lieu pour quelque motif que ce soit. **Les parents devront donc s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant.** Pendant les cours, les enfants sont sous la responsabilité de l'éducateur.

En cas de blessure grave, et dans l'impossibilité de vous joindre, le personnel encadrant sera autorisé à appeler les services d'urgence.

ARTICLE 9 - Discipline

Toute personne qui perturbe, par ses faits et gestes ou attitude, le bon fonctionnement de l'Association pourra se voir radiée après en avoir été dûment avertie après délibération du Conseil d'administration et des membres du bureau. L'association n'est pas tenue de rembourser la cotisation en cas de radiation d'un membre (cf. Statuts).

Mise à jour du 09/06/2024

TARIFS DE LA SAISON 2024-2025

<u>Tarifs annuels</u> Cotisation et Assurance incluses	Gym Câline	Judo MultiSports MultiRoller MultiCombat Basket	Jeux aquatiques et Natation
Plesséiens :	125 €	145 €	160 €
Autres communes:	140 €	160 €	175 €

Les tarifs ci-dessus **ne comprennent pas** le coût correspondant à l'adhésion à l'Association (7€, payables une fois pour chaque enfant inscrit) et qui sera à ajouter dans le calcul total (cf. fiche d'inscription).

Réduction de 15 euros par activité supplémentaire, dès la 2^e activité souscrite au sein d'une même famille.

DETAILS DES ACTIVITES

Gym câline

- Pré-scolaire, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte qui participera à la séance.

Multisports

- Les enfants doivent être chaussés de **chaussons de gymnastique (uniquement)** pour les pratiques dans la salle de gymnastique et de **chaussures de sport dédiées** pour les pratiques dans le gymnase, et porter une **tenue adéquate (survêtement ou short et tee-shirt)**.

- **Multisports A :**
Sports collectifs (Foot, hand), Roller, Hockey sur roller, Athlétisme

Multisports B :
Sports collectifs, Ultimate/flag-rugby/basket, Roller, Hockey sur roller, Athlétisme

Multisports C Petite Section :
Athlétisme, Jeux de ballons, Cirque, Sports collectifs

Multi roller Maternelles et Primaire :
Apprentissage du roller et de ses variantes : course, parcours, saut, et hockey roller

Les enfants doivent chausser rollers et protections une fois arrivés dans le vestiaire.

- **Éveil Judo/Jujitsu brésilien :**

Cette activité vise à initier les jeunes enfants aux bases du judo et du jujitsu brésilien. Par le biais de jeux et d'exercices adaptés, les participants développent leurs capacités motrices, leur coordination et leur discipline, tout en s'amusant et en apprenant les valeurs fondamentales de respect et de camaraderie propres à ces arts martiaux.

- **Judo/boxe :**

Cette activité offre une initiation et un entraînement aux techniques de judo et de boxe. Les participants y développent leur condition physique, leur coordination et leur discipline à travers des exercices spécifiques à chaque discipline. En plus de l'apprentissage technique, l'accent est mis sur le respect, la maîtrise de soi et l'esprit sportif.

Les enfants doivent revêtir leurs kimonos une fois arrivés dans le vestiaire.

Jeux Aquatiques et Natation

- Avant d'accéder au vestiaire, il est indispensable de se déchausser (un espace dédié est réservé à l'entrée de la piscine). **Les enfants doivent attendre l'accompagnateur dans les vestiaires dédiés.**
- **Les parents sont priés d'être à l'heure en début et en fin de cours.**
- Les enfants doivent porter **un maillot de bain et un bonnet**. Les lunettes de natation ne sont pas obligatoires mais conseillées.
- **Les séances de piscines ne seront assurées que si le nombre de parents référant est atteint.**

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport: c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider

Nom :

Prénom :

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
Depuis l'année dernière		
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certains temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		



Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.